

ARRETE n° 2026 - 07**Objet : Modification de la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie B du Centre de gestion de la Savoie**

Le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie,

VU le code général de la fonction publique,

VU les délibérations du conseil d'administration n° 81-2020 du 4 novembre 2020, n° 46-2022 du 28 septembre 2022, n° 66-2023 du 26 septembre 2023 et n° 02-2025 du 5 février 2025 relatives à la désignation des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions administratives paritaires placées auprès du Centre de gestion de la Savoie,

VU l'arrêté n°2025-172 du 20 novembre 2025 relatif à la composition de la Commission administrative paritaire de catégorie B du Centre de gestion de la Savoie,

Considérant le placement en disponibilité pour convenances personnelles de Madame Laure MAZEL,

ARRETE**Article 1^{er} :**

La composition de la Commission administrative paritaire de catégorie B placée auprès du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Savoie s'établit comme suit :

REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Président : **M. François DUNAND**, Président du Centre de gestion.

TITULAIRES

Mme Danièle BEAUX SPEYSER

Adjointe au Maire de Drumettaz-Clarafond

Mme Chantal MARTIN

Maire de Moûtiers

M. Christian RAUCAZ

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Arlysère, Maire de Verrens Arvey

M. Lucien SPIGARELLI

Maire délégué d'Aime, Commune d'Aime-la-Plagne

Mme Dominique CHAPUIS

Adjointe au Maire de Courchevel

M. Georges CAGNIN

Maire de Champagnieux

SUPPLEANTS

M. Jean-Michel AUGEM

Adjoint au Maire d'Epière

Mme Chantal GIORDA

Adjointe au Maire de La Ravoire

Mme Colette PIGNIER

Adjointe au Maire de Grésy-sur-Aix

M. Jean François CLARAZ

Maire de La Table

M. Gérard RUFFIER-MONET

Conseiller municipal d'Ugine

Mme Nathalie FONTAINE

Vice-Présidente de Grand-Lac – Communauté
d'agglomération du Lac du Bourget, Maire de Méry

M. Fabrice PANNEKOUCKE

Conseiller municipal de Moûtiers

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

TITULAIRES

Mme Cécile VUILLAUME

Rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe
à la mairie de St Thibaud de Couz (FO)

Mme Sandrine PIDOUX

Educateur territorial des activités physiques et sportives
principal de 1^{ère} classe à Grand-Lac – Communauté
d'agglomération du Lac du Bourget (FO)

Mme Sophie BABOULAZ-AUBERT

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe
à la mairie du Bourget-du-Lac (FO)

Mme Virginie CARRIER

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Courchevel (CFDT)

Mme Virginie BOEHM

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Cruet (CFDT)

M. Jean JOVET

Technicien territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Val d'Isère (CGT)

Mme Stéphanie XAÏZ

Auxiliaire de puériculture de classe normale à la
mairie du Bourget-du-Lac (CGT)

SUPPLEANTS

Mme Sylvie CUGNET

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe
à la mairie de Cognin (FO)

Mme Norah BOUDOUDOUH

Aide-soignant territorial de classe normale au
CCAS de La Motte-Servolex (FO)

Mme Anne URAN

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe à la
mairie de Montagnole (FO)

Mme Carole JACQUEMOND

Rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe au
Service départemental d'incendie et de secours
de la Savoie (CFDT)

Mme Nicole DE JONG

Aide-soignant territorial de classe normale au
CIAS Val Guiers (CFDT)

Mme Isabelle POENCIN

Aide-soignant territorial de classe supérieure au
CIAS Arlysère (CGT)

Mme Stéphanie LAMBIN

Chef de service de police municipale principal de
2^{ème} classe à la mairie du Bourget-du-Lac (CGT)

ARTICLE 2 :

Le Directeur du Centre de gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète de la Savoie.

Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun – Boîte Postale 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Porte-de-Savoie, le 9 janvier 2026

Le Président,

François DUNAND



Publié par affichage électronique sur le
site internet du Centre de gestion de la
fonction publique territoriale de la
Savoie (www.cdg73.fr), le : 9 janvier 2026